

CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES DU GROUPE PRO BTP



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



©TristanPavot

La mission que le groupe PRO BTP s'est donnée est d'apporter une protection sociale de qualité à tous ses clients du Bâtiment et des Travaux publics (BTP) et, au-delà, à tous les acteurs de la Construction. Cette mission se veut exigeante et engageante en termes d'actions vis-à-vis de toutes nos parties prenantes, c'est-à-dire avant tout nos clients, mais aussi nos partenaires, nos salariés, nos fournisseurs, nos prestataires et nos sous-traitants.

Notre Groupe, comme toute entreprise, est confronté à des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux émergents. Il nous appartient de les prendre en compte car ils nous donnent de nouvelles responsabilités et nous invitent à promouvoir une croissance plus durable, dans le respect des valeurs que nous incarnons : la solidarité, le respect, la proximité et l'efficacité.

Pour que ces enjeux et ces valeurs vivent et nous engagent efficacement et en toute transparence, nous les partageons avec nos fournisseurs à travers cette Charte des achats responsables. Celle-ci traduit notre volonté de promouvoir les principes du développement durable et de s'engager dans une démarche de progrès permanent, grâce à une relation de confiance, aussi profitable que responsable – vis-à-vis de nos fournisseurs, prestataires et sous-traitants.

Hervé Naerhuysen
Directeur Général

Le groupe PRO BTP porte une forte ambition en matière de comportement durable et responsable dans ses décisions financières et stratégiques. C'est pourquoi notre organisation achat évolue afin de favoriser le déploiement des démarches responsables au sein de la fonction et améliore ainsi sa démarche par rapport aux meilleures pratiques. À travers cette charte, nous souhaitons partager et préciser notre approche avec nos partenaires fournisseurs et sous-traitants en exposant clairement nos engagements et nos attentes. Cette volonté s'inscrit dans la durée et vise à intégrer la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) comme un réel critère de sélection, au même titre que les aspects coût, qualité, service, innovation et maîtrise des risques.



Laurence Bailly
Directrice Générale Adjointe aux Finances, chargée des achats



Le rôle des achats dans une stratégie de développement durable est éminent. Si le prix et la qualité restent des fondamentaux, la prise en compte de critères environnementaux et sociaux dans le choix de nos fournisseurs prend tout son sens dans une vision de long terme, en permettant notamment de réduire les coûts globaux et les risques des biens et services que nous acquérons. Par coûts globaux, nous entendons le coût d'acquisition, le coût d'utilisation, le coût de maintenance, les coûts de formation, les coûts de fin de vie, de destruction ou de recyclage... Le coût global, c'est aussi la prise en compte de la dynamique de nos fournisseurs, de leur capacité à nous fournir des solutions innovantes, à se remettre en cause et à nous remettre en cause.

Véronique Leroux
Directrice Générale Adjointe au Pilotage de la Performance et des Risques,
chargée de la responsabilité sociétale de l'entreprise

Introduction

Cette charte décrit les fondements de la politique des achats responsables qui doit s'appliquer entre le groupe PRO BTP et ses fournisseurs. Elle s'inscrit dans le prolongement de nos valeurs d'entreprise socialement responsable.

Au-delà des grands textes fondateurs cités ci-après, elle énonce les principes directeurs à respecter lors des processus d'achat du groupe et définit les engagements de chaque partie prenante. Elle couvre enfin l'ensemble des familles d'achats et s'adresse à toutes les personnes impliquées dans ces processus.

La Charte des achats responsables du Groupe repose sur des engagements principaux, tant externes qu'internes.


Les principes et conventions externes

- les 10 principes fondamentaux du Pacte mondial des Nations Unies, dans les domaines des Droits de l'homme, des conditions de travail, de l'environnement et de lutte contre la corruption ;
- les principes directeurs des Nations Unies, relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ;
- les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) ;
- les grands principes du développement durable, tels que déclinés dans les 17 objectifs du développement durable.

Les principes internes

Le code éthique et de conduite de l'association de moyens PRO BTP.

Il intègre 12 principes parmi lesquels :

- les règles éthiques ;
 - les règles en matière de cadeaux et d'invitations d'entreprises ;
 - la prévention de la corruption et du trafic d'influence ;
 - la prévention des conflits d'intérêts ;
 - la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ;
 - la lutte contre la fraude avec son dispositif d'alertes professionnelles ;
 - la politique des achats ;
 - le devoir de loyauté ;
 - le secret professionnel et l'obligation de confidentialité et de discrétion ;
 - la protection des données personnelles.
- 

Les engagements du groupe PRO BTP envers ses fournisseurs

Le groupe PRO BTP s'engage sur l'ensemble des thématiques suivantes :

Éthique, équité et transparence

- respecter des règles éthiques du comportement individuel, lutter contre toute forme de corruption active ou passive, et prévenir les conflits potentiels d'intérêt :
 - 1 - pour tous les achats, les acheteurs et les prescripteurs doivent refuser tout cadeau ou avantage susceptible d'avoir une incidence sur l'attribution d'un marché,
 - 2 - afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêt, les acheteurs doivent agir dans l'intérêt du Groupe, sans que leur intérêt personnel, familial ou relationnel n'interfère dans leurs décisions professionnelles.
- respecter les principes d'équité et de loyauté de traitement des fournisseurs : au cours d'appels d'offres, fournir les mêmes informations aux soumissionnaires, demander les mêmes délais et évaluer les offres selon les mêmes critères ;
- appliquer la transparence et la traçabilité tout au long du processus Achats ;
- adapter nos pratiques pour faciliter les appels d'offres d'entreprises de petite et moyenne taille.

Respect des délais de paiement

Les acheteurs du Groupe s'engagent à respecter les délais de paiements tels qu'encadrés dans la loi de la modernisation de l'économie.

Confidentialité et droit de propriété intellectuelle

Respecter la confidentialité des informations commerciales et techniques communiquées par un fournisseur :

- les informations relatives aux achats ne doivent en aucun cas être divulguées à des tiers ;
- les acheteurs respectent également l'ensemble des droits patrimoniaux et de propriété de leurs fournisseurs.

Amélioration de la communication et relations durables avec nos fournisseurs

- raisonner en coût et en impact globaux : le cycle de vie d'un produit ou d'un service fait partie intégrante de nos décisions d'achat. L'ensemble du processus de fabrication est pris en compte : utilisation des matières premières, optimisation des emballages, livraison, stockage, maintenance, mise au rebut... ;
- mettre en place une démarche d'achat responsable progressive : s'engager dans une démarche d'amélioration continue est un cycle vertueux qui nécessite une collaboration et un accompagnement de nos fournisseurs dans l'amélioration de la qualité environnementale et sociale de leurs offres.

Réduire les risques de dépendances économiques réciproques

Les engagements des fournisseurs attendus par le groupe PRO BTP

Le groupe PRO BTP demande à ses fournisseurs et prestataires de s'engager sur l'ensemble des thématiques suivantes :

Sécurité, diversité et solidarité

- respecter les règles de sécurité des personnes et des installations sur l'ensemble des sites ;
- œuvrer à l'amélioration continue des conditions de travail des salariés, notamment sur le plan de la diversité ;
- promouvoir l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes handicapées ou éloignées de l'emploi.

Éthique des affaires

- respecter les réglementations qui lui sont applicables, notamment fiscales, sociales et administratives ;
- lutter contre toute forme de corruption, active ou passive, et prévenir les potentiels conflits d'intérêt et les pratiques anticoncurrentielles.

Confidentialité et droit de propriété intellectuelle

- respecter la confidentialité des informations communiquées par PRO BTP ;
- respecter la vie privée des clients et salariés du groupe PRO BTP et assurer notamment un traitement des données personnelles collectées pour le groupe PRO BTP uniquement dans le champ de la mission confiée et dans des conditions de sécurité appropriées (informatique et physique). Elles ne doivent à aucun moment être utilisées à des fins de profilage ou de prospection commerciale, sauf accord exprès de PRO BTP.

Respect de l'environnement

- limiter l'impact environnement par :
 - 1 - la réduction des consommations d'énergie, d'eau et de matières premières ;
 - 2 - la réduction des émissions de CO2 et la prévention en matière de production des déchets ;
 - 3 - le recyclage des déchets et des emballages ;
- proposer toute initiative qui privilégie un développement économique et de proximité.

S'assurer à chaque étape que ses propres fournisseurs et sous-traitants répondent aux mêmes critères d'exigence

